

Formation référent(e) harcèlement sexuel et agissements sexistes en e-learning

OBJECTIF(S)

- Être capable de définir le harcèlement sexuel, les agissements sexistes et identifier les situations caractéristiques
- Être capable d'appréhender le cadre juridique du harcèlement sexuel
- Être capable d'expliquer les répercussions psychologiques du harcèlement sexuel
- Être capable de décrire les missions du référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Être capable de mettre en œuvre les dispositifs et les outils de prévention des risques

PUBLIC CONCERNÉ

- Référent(e) « harcèlement sexuel et agissements sexistes » désigné(e) parmi les membres du CSE
- Membres du CSE

PRÉ-REQUIS

- Avoir un ordinateur pour la formation (un ordinateur par stagiaire)
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique



Formation à distance



1 mini /100 maxi



7.00 heures

LES PLUS

Nous sommes certifiés QUALIOPI ; Formation opérationnelle ; Remise à chaque participant d'une boîte à outils numérique.

+ Ce module est conçu pour une formation en totale autonomie. Les stagiaires pourront réaliser leur session de 7 heures sur 1 semaine maximum. Chacun travaille donc à son rythme et en tenant compte de ses contraintes professionnelles.

+ Notre formation est interactive et ludique. On sait qu'un cerveau humain n'apprend bien qu'en variant les plaisirs. Nous vous proposons donc des vidéos, des QCM, des animations, des textes à étudier et des exercices. Les stagiaires ne décrochent pas au bout de 10 minutes grâce à la variété des différents modes d'animation.

+ Parce que la formation à distance c'est bien, mais que parfois on a besoin d'aide, l'équipe pédagogique est disponible tout au long de la session pour aider les stagiaires en cas de problème ou de difficulté.

+ Les stagiaires valident un maximum de connaissances grâce aux évaluations continues. Car une formation n'a de sens que si l'on est capable d'en évaluer les bénéfices.

INTERVENANT

L'équipe pédagogique d'Hygéo

ÉVALUATION

Évaluation de positionnement - Évaluation formative - Évaluation des acquis

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation

PROGRAMME

- Généralités
 - Présentation de la formation
 - Quelques chiffres
- Définir le harcèlement sexuel
 - Harcèlement sexuel : un délit
 - Les propos ou comportements à connotation sexuelle non désirés et répétés
 - Le harcèlement sexuel assimilé
 - Les sanctions du harcèlement sexuel
 - Distinguer le harcèlement sexuel de la séduction
- Définir l'agression sexuelle
 - L'agression sexuelle
- Définir les agissements sexistes
 - Définir le sexisme
 - Sexisme ? Comment savoir ?
- Le cadre légal
 - Du code pénal au code du travail
 - Des exemples concrets, la jurisprudence
- Des fausses idées
 - Harcèlement sexuel, prescription ?
 - Apporter la preuve du harcèlement ?
 - Salarié harcelé, salarié protégé ?
- Les répercussions du harcèlement sexuel
 - Violences internes, des effets pour la santé
 - Violences internes, des répercussions sur le travail
- Rôle et missions du référent
 - Rôle et missions du référent HSAS ce que dit la loi...
 - Rôle et missions du référent HSAS ce que ne dit pas la loi...
 - Légitimité du référent
- La position de l'employeur
 - Position de l'employeur, un message clair
 - Informer
 - Prévenir
 - Sanctionner
- Le CSE
 - Formation des membres du CSE en matière de SSCT
 - Missions du CSE en matière de SSCT
- Mettre en œuvre les dispositifs et les outils de prévention - Le risque harcèlement
 - L'évaluer pour le connaître, des indicateurs pertinents
- Mettre en œuvre les dispositifs et les outils de prévention - Rôle du CSE
 - Le droit d'alerte une prérogative du CSE
- Mettre en œuvre les dispositifs et les outils de prévention - Se faire aider
 - Le médecin du travail
 - L'inspecteur du travail
- Évaluation des acquis

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Vidéos
- Présentations
- Animations
- Études de cas

DURÉE DE VALIDITÉ

4 ans

